

# LE PETIT JOURNAL

## MERCI !

### À TOUS CEUX QUI SE SONT MOBILISÉS POUR LES SAINT-THIBÉRYENS



**DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS**  
**P8 - La nouvelle équipe municipale**  
Le maire, les adjoints et les conseillers municipaux  
ont pris leurs fonctions le 25 mai 2020



**DOSSIER SPÉCIAL**  
La nouvelle équipe municipale



**MES VOISINS CES HÉROS**  
Ils ont sauvé la vie de Jésus Lopez



**AGENDA**  
Festivités annulées et calendrier de rentrée



## L'ÉDITO DU MAIRE

Une équipe en partie renouvelée pour poursuivre les projets structurants de Saint-Thibéry

Notre nouvelle équipe municipale a pris officiellement ses fonctions lundi 25 mai, quinze jours après le déconfinement. J'ai pleinement confiance en ces 24 femmes et hommes qui s'engagent à mes côtés pour le bien de notre village. Le développement de notre territoire, notre qualité de vie, notre sécurité, l'éducation et la jeunesse, nos festivités et nos traditions, les solidarités, notre économie locale, notre vie associative, autant de sujets qui nous animent avec un objectif commun : œuvrer pour le bien de Saint-Thibéry.

Je remercie Guy AMIEL, maire sortant, auprès de qui j'ai travaillé près de 20 ans et qui m'a beaucoup appris.

Avec une équipe pour moitié renouvelée et ses nouvelles idées et ambitions, j'ai pour objectif de poursuivre les projets structurants de Saint-Thibéry amorcés par l'équipe sortante,

notamment la requalification de l'entrée de ville et la valorisation de l'abbatiale, en étroite collaboration avec nos partenaires institutionnels locaux comme le conseil départemental de l'Hérault et l'agglomération Méditerranée.

J'ai aussi à cœur de privilégier les échanges avec les acteurs économiques locaux et avec l'ensemble des Saint-Thibéryens. Être à votre écoute est important, que ce soit en contact direct ou par le biais des moyens de communication dont nous disposons aujourd'hui.

Avec beaucoup d'humilité et de passion, mon équipe et moi-même mobiliserons notre énergie pour permettre au village, auquel nous sommes viscéralement attachés, de se développer tout en préservant son âme et ses traditions.

Jean AUGÉ

## SOMMAIRE

### 3-4 Remerciements

Les actions du confinement

### 5-7 Vie municipale

Les visites à l'Ehpad  
Sécurité routière  
Un nouveau DGS  
Un essaim d'abeilles  
Entrée de ville  
Pont romain

### 8-9 Dossier spécial élections

La nouvelle équipe municipale  
Les adjoints  
Les délégations

### 10-11 Prévention

Canicule  
Incendies  
Complémentaire santé  
Moustique tigre  
Rougeole  
Service d'écoute Agefiph

### 12 Cadre de vie

Stop aux déjections canines  
Encombrants et incivilités  
Nettoyage de la Thongue  
Biocarburant sur la ligne 5

### 13 Vie associative

### 14 Dernière minute

Votre avis nous intéresse  
Livraison des masques  
Mes voisins ces héros  
Voisins vigilants

### 15 Bon à savoir

Nouveau à Saint-Thibéry  
État-civil  
Brèves

### 16 Agenda

Festivités  
Informations pratiques



#### Directeur de publication

Jean Augé

#### Rédaction

D. Guilbert, associations

#### Mise en page

D. Guilbert

#### Photos

Mairie, associations,  
Hérault Tribune

#### Impression

Combes & Hund

Siret 405 338 955 00025



Personnel soignant, personnel municipal, couturières, commerçants, enseignants, associations  
merci à tous pour votre dévouement pendant ces quelques semaines de confinement.

### MERCI à la police municipale



La police municipale a déployé une énergie considérable pour nous protéger.

Pendant le confinement, elle a veillé au respect des consignes de sécurité afin de lutter contre la propagation du Coronavirus COVID-19 et a mené des actions de prévention et d'accompagnement afin de préserver la santé de tous. Les agents ont déposé des attestations dérogatoires de sortie dans tous les commerces ouverts sur la commune afin que les Saint-Thibéryens puissent s'en procurer facilement. Ils ont procédé à des contrôles routiers réguliers pour vérifier la conformité des

attestations de sortie. Ils ont organisé des patrouilles de sécurisation et de sensibilisation dans les quartiers pour répondre à vos questions et aux besoins des personnes isolées, en difficulté ou malades (livraison de courses en collaboration avec les commerçants du village qui préparaient les commandes, livraison de médicaments). Christophe HUC et Samuel SIMONEAU n'ont pas ménagé leurs efforts pour le bien-être de tous et pour cela nous les remercions.

### MERCI au groupe «Covid-19 Saint-Thibéry et alentours»



Dès le début du confinement, Sophie Guyard et Marion Rugiero ont uni leurs forces et leur savoir afin de confectionner des masques anti-projections pour les personnes allant travailler, personnes fragiles... De «petites mains» sont venues leur prêter main forte afin de les aider face à une demande de plus en plus croissante. Plus de 1000 masques ont été ainsi réalisés et livrés gratuitement. Un bel élan de solidarité.

### MERCI au secours populaire



Le Secours Populaire a mis son énergie au service des personnes les plus vulnérables en livrant des colis alimentaires à toutes celles qui se sont fait connaître. Aujourd'hui l'épicerie de Florensac est rouverte. Si vous rencontrez des difficultés, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie.

## Merci aux écoles et à l'équipe pédagogique

Les directrices d'écoles sont restées actives pendant la période de confinement afin de proposer un accueil scolaire aux enfants des personnels soignants, mais aussi pour proposer des activités aux enfants, petits et grands, confinés à domicile. Ainsi deux grands concours de dessins ont été organisés et ont rencontré un franc succès : «La grande lessive» et «Les petites mains disent merci aux petites mains». Les résidents de l'Ehpad Mireille Vidal se sont aussi prêtés au jeu ! De la couleur et de la bonne humeur se sont étalées aux balcons et fenêtres de nos maisons. Merci à tous les artistes amateurs ou confirmés qui ont participé à cet embellissement de la commune et du quotidien.



## LES VISITES À L'EHPAD MIREILLE VIDAL

Depuis le 27 avril les résidents de l'Ehpad Mireille Vidal de Saint-Thibéry pouvaient à nouveau recevoir la visite de leurs proches (sur rendez-vous) en respectant des mesures strictes pour préserver leur santé et limiter le risque de contamination.

En application de l'annonce faite le 14 juin 2020 par le Président de la République et en concertation avec les acteurs de terrain et les représentants des gériatres, il est engagé une phase supplémentaire de déconfinement sécurisé dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées ne déclarant plus de cas possibles ou confirmés de Covid-19.

Depuis le 22 juin 2020 un plan de retour rapide à la « normale » est mis en œuvre en concertation avec l'équipe soignante et en particulier le médecin coordonnateur de l'EHPAD.

**Cette nouvelle phase se traduit par :**

- La reprise rapide des visites sans rendez-vous au sein des établissements.
- La reprise des admissions et la fin des confinements préventifs en chambre.
- La reprise des sorties individuelles et collectives.
- La reprise de la vie sociale et des interventions des professionnels de santé, médicaux et paramédicaux ou des bénévoles au sein de l'établissement.

**Depuis le 29 juin pour les visites familles :**

- Plages horaires : de 13h30 à 17h30.
- Inscription obligatoire sur un registre prévu à cet effet.
- Port du masque obligatoire (non fourni par l'établissement).
- Gel hydroalcoolique mis à la disposition des visiteurs à l'arrivée.
- Pas de croisement avec d'autres personnes lors de l'arrivée ou du départ.
- Respect de la distanciation sociale.

Un don de 3496€ a été accordé à l'Ehpad par la fondation Crédit Agricole CADS.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

### Sécurisation du passage de la Lisse

Le passage de la Lisse est à sens unique. Malgré les panneaux déjà en place, certains véhicules en provenance notamment du boulevard de la Lisse, empruntaient cette rue dans le mauvais sens, rendant cet endroit particulièrement dangereux. Depuis quelques jours, la signalisation a été renforcée par un panneau indiquant de manière bien visible l'interdiction de tourner à droite. La police municipale va se montrer particulièrement vigilante à cet endroit pour veiller au respect du code de la route. La sécurité routière est l'affaire de tous !



## Vie municipale

### OLIVIER COUTURIER Directeur Général des Services

Le 2 mars dernier, la mairie de Saint-Thibéry a accueilli son nouveau directeur général des services. Olivier COUTURIER, 42 ans, a succédé à Pierre BEYRIÉ, parti prendre d'autres fonctions dans une autre région. Olivier COUTURIER était auparavant DGS pour la mairie de Corneilhan.



### UN ESSAIM D'ABEILLES SAUVÉ Il s'était installé à la mairie !

Mi-juin un essaim d'abeilles s'est installé dans les plafonds de la mairie. Soucieuse de préserver cette espèce si précieuse pour l'environnement, la municipalité a fait appel à l'association bessanaise «Par amour des abeilles» dont la vocation est de récupérer les essaims pour favoriser leur survie. Les «cueilleurs d'abeilles» sont intervenus rapidement pour recueillir une petite colonie d'environ 150 abeilles. Un grand merci à l'association pour sa réactivité et son efficacité.

Au printemps et jusqu'à la fin de l'été, les colonies d'abeilles peuvent décider de se diviser en deux colonies ou de chercher un nouvel endroit pour vivre : c'est à cette occasion que l'on peut trouver dans son jardin une surprenante grappe formée par toutes les abeilles entourant leur reines.

Si vous observez cela contactez l'association sans attendre afin qu'elle puisse leur trouver une nouvelle maison de choix dans leurs ruchers refuges. Mail : paramourdesabeilles@gmail.com Matthieu Martinez Tél.: 06 66 65 34 33 https://paramourdesabeilles.wixsite.com/website)



**MERCI AUX COMMERÇANTS**  
Ils ont su s'adapter à une situation particulièrement difficile

À Saint-Thibéry, les commerces autorisés à ouvrir ont été signalés par des succettes reprenant les mesures de sécurité à respecter. Les commerçants non autorisés à recevoir du public ont rapidement développé des services afin de permettre un minimum d'activité. Passion Fleurie a développé son service «drive» avec une communication dynamique sur les réseaux sociaux, Yves traiteur a proposé des plats à emporter, etc. Petit à petit l'activité reprend et plus que jamais les commerçants ont besoin de nous. Continuons à faire vivre le commerce local.

**COQUILLAGES**  
**POISSONNERIE**  
**DÉGUSTATION**

06 70 18 80 35  
12 RUE DE LA BRÈCHE - 34630 SAINT-THIBÉRY

# ENTRÉE DU VILLAGE



## FIN DE LA SECONDE TRANCHE DES TRAVAUX

Les travaux de création d'un rond-point en face de l'Ehpad Mireille Vidal sont terminés. Ce carrefour autrefois accidentogène est désormais sécurisé

La deuxième phase du réaménagement de l'entrée de ville vient de s'achever. Un rond-point a été créé au croisement de la RD 18 (route de Florensac) et de la RD 13E15 (route de Bessan), au niveau de l'Ehpad Mireille Vidal.

Ces travaux visent à sécuriser ce carrefour dangereux. Un cheminement piétons-cycles permet de rejoindre les arrêts de bus et la zone de la Crouzette par voie douce.

Une gestion progressive adaptée de la circulation (feux de chantiers, déviations...) a été mise en place sur cet axe très fréquenté, pour la sécurité de tous.



AU CHEVET DU PONT ROMAIN

## Un diagnostic est en cours pour estimer les travaux de confortation du pont

La municipalité a missionné un architecte du patrimoine et un cabinet d'études afin de poser un diagnostic sur l'état du pont et de préconiser des mesures de sauvegarde.

Après avoir constaté des fissures inquiétantes sur le pont romain, la municipalité a alerté l'architecte des bâtiments de France et la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles). Une mission de consolidation a été lancée en urgence (périmètre de sécurité et étaieage d'urgence) avant de procéder à une étude pour les travaux de renforcement définitifs. Cette étude qui représente un coût de 20 800 € HT est subventionnée par la DRAC à hauteur de 8320 € et le Département de l'Hérault pour 4160 €. La



commune versera le complément de 8320 € en autofinancement. L'étude est menée par un cabinet d'architectes du patrimoine et des monuments historiques (Trabon architecture à Rodez). Actuellement, des recherches sont en cours pour retracer l'histoire du pont romain et de ses aménagements, afin de comprendre son évolution. Pour aider le bureau d'études dans ses recherches, l'association pour la préservation du patrimoine de Saint-Thibéry a été sollicitée et a pu fournir de précieux documents, notamment un article paru en 2015 (FERRER Ph., *Le Pont d'Hérault à Saint-Thibéry*, Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers, Bulletin 2015, p. 71-101.) Photos des fissures : publication Facebook publique du 27/12/19 - Francis Vacassy

Le pont avant 1907 avec sa 5<sup>e</sup> arche (carte postale)



le pont romain en 2013



Pont totalement immergé par la crue du 4/12/2003



UN PEU D'HISTOIRE

## Le pont romain : un monument historique à l'épreuve du temps

Le « pont romain » de Saint-Thibéry, témoignage remarquable du savoir-faire des hommes, est le dernier vestige architectural qui jalonne l'Hérault avant que le fleuve côtier ne termine sa course en Méditerranée. La longévité d'un pont est étroitement liée au fleuve ou à la rivière qu'il enjambe.

Quels que soient les efforts d'ingéniosité déployés par les hommes dans la construction de tels ouvrages, la force destructrice de l'eau est bien souvent à l'origine de leur ruine. Les vestiges du « pont romain » suscitent très tôt l'intérêt et, dès 1862, le pont est inscrit sur la liste des Monuments Historiques.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'ouvrage comportait encore cinq arches, mais la violente crue de 1907 emporta la dernière arche. De nos jours, lorsque les eaux sont basses on aperçoit, vers le milieu du fleuve, les restes d'une pile et d'un avant bec.

La constitution intérieure du pont est essentiellement formée d'un blocage de basalte, matériau local omniprésent. Ces blocs de formes et de tailles diverses sont liés par différents enduits de chaux qui soulignent de multiples opérations de consolidation effectuées en différentes époques, dont moderne.

Curiosité touristique, le site du « pont romain » continue à drainer à la belle saison une foule de curieux ; parallèlement le temps et le fleuve poursuivent de concert une usure et des dégradations qui au fil des ans fragilisent un peu plus les restes de l'ouvrage. Un ouvrage au passé probablement millénaire, dont l'histoire et le destin suscitent une attention de la municipalité qui entend bien faire le nécessaire pour le préserver.

(Photos ci-dessous et informations ci-dessus extraites de l'article de FERRER Ph., *Le Pont d'Hérault à Saint-Thibéry*, Bulletin de la Société Archéologique Scientifique et Littéraire de Béziers, Bulletin 2015, p. 71-101.)

# DOSSIER SPÉCIAL ÉLECTIONS



## LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE

La nouvelle équipe municipale de Saint-Thibéry a pris officiellement ses fonctions le lundi 25 mai. Jean AUGÉ, succède ainsi à Guy AMIEL (maire sortant non candidat) auprès de qui, il a travaillé pendant une vingtaine d'années en tant que conseiller municipal, puis comme premier adjoint lors des deux derniers mandats.

### Une équipe composée de 25 élus

Au sein du nouveau conseil municipal constitué de 25 membres (dont deux suppléants), le nouveau maire s'est entouré

de cinq adjoints et sept conseillers municipaux issus de l'équipe sortante, ainsi que de douze nouveaux élus.

**Partenariats avec le département et l'agglomération**  
Jean AUGÉ entend développer les projets et les partenariats amorcés par l'équipe précédente notamment avec le conseil départemental et la communauté d'agglomération Hérault Méditerranée.

Tisser des liens étroits avec les partenaires institutionnels locaux est essentiel pour porter les projets structurants de Saint-Thibéry (requalification de l'en-

trée de ville, valorisation de l'abbatiale), garantir la qualité du cadre de vie des Saint-Thibéryens (propreté, sécurité, environnement) mais aussi pour soutenir l'éducation et la jeunesse, les actions sociales, l'économie locale et bien sûr la vie associative, poumon de la commune.

Jean AUGÉ, avec humilité, a bien l'intention de déployer toute son énergie pour permettre au village qui l'a vu grandir, auquel il est viscéralement attaché, de se développer tout en préservant son âme et ses traditions.

Jean Augé, entouré de ses cinq adjoints et de Guy Amiel, maire sortant



De gauche à droite : C. Sablier, J-L Calvet, J. Augé, J. Belmonte, N. Coste, M. Campanella, G. Amiel

### LES DÉLÉGATIONS DES ADJOINTS

- > Jean AUGÉ - Maire  
Finances, ressources humaines, sécurité, communication
- > Jean-Louis CALVET - 1<sup>er</sup> adjoint  
Vie associative, festivités, patrimoine
- > Nicole COSTE - 2<sup>e</sup> adjointe  
Affaires sociales et solidarités
- > Michel CAMPANELLA - 3<sup>e</sup> adjoint  
Urbanisme et travaux
- > Céline SABLIER - 4<sup>e</sup> adjointe  
Affaires scolaires, enfance et jeunesse
- > José BELMONTE - 5<sup>e</sup> adjoint  
Cadre de vie et développement durable

### LES CONTACTER

Site web : [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr)  
(Menu Municipalité > Conseil municipal)  
Mail : [communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr)

## CONSEIL MUNICIPAL - SAINT-THIBÉRY



**Jean AUGÉ**  
MAIRE

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES, SÉCURITÉ ET COMMUNICATION

VIE ASSOCIATIVE  
FESTIVITÉS-PATRIMOINE



**Jean-Louis CALVET**  
1<sup>er</sup> adjoint

AFFAIRES SOCIALES  
SOLIDARITÉS



**Nicole COSTE**  
2<sup>e</sup> adjointe

URBANISME  
TRAVAUX



**Michel CAMPANELLA**  
3<sup>e</sup> adjoint

AFFAIRES SCOLAIRES  
ENFANCE ET JEUNESSE



**Céline SABLIER**  
4<sup>e</sup> adjointe

CADRE DE VIE  
DÉVELOPPEMENT DURABLE



**José BELMONTE**  
5<sup>e</sup> adjoint

Délégué à l'urbanisme



**Joël CARRIER**  
Conseiller municipal



**Julien COUGNENC**  
Conseiller municipal

Délégué à la sécurité



**Francis DUQUENNE**  
Conseiller municipal



**Marline GAUTHIER**  
Conseillère municipale

Déléguée affaires scolaires,  
enfance et jeunesse



**Joséphine GROLEAU**  
Conseillère municipale



**Dominique LAUX**  
Conseillère municipale



**Stéphan LOPEZ**  
Conseiller municipal



**J-Louis MONTAULON**  
Conseiller municipal



**Estelle OLIVE**  
Conseillère municipale



**Caroline ROBERT**  
Conseillère municipale



**Régine ROSENFELD**  
Conseillère municipale



**Nadège ROUQUET**  
Conseillère municipale



**Ludivine SELIG**  
Conseillère municipale



**Fabienne SERVAT**  
Conseillère municipale



**Christophe SIRVEN**  
Conseiller municipal



**Florian TENZA**  
Conseiller municipal



**Stéphane WIBAUX**  
Conseiller municipal



SAINT-THIBÉRY



**Virginie PAPIN**  
Conseillère municipale suppléante



**Majid AFASSI**  
Conseiller municipal suppléant

## DÉBROUSSAILLER POUR SE PROTÉGER DES INCENDIES

Le débroussaillage autour des constructions est un élément essentiel pour la prévention et pour la lutte contre les incendies. Il permet de limiter le développement d'un départ de feu accidentel à partir de votre propriété et de sécuriser les personnels de la lutte contre l'incendie.

Le débroussaillage est une obligation légale. Il vous protège, ainsi que votre construction, en garantissant une rupture du combustible végétal qui favorise une baisse de la puissance du feu et permet ainsi une sécurité accrue.

Le Code forestier (article L134-6) oblige les propriétaires situés en zone exposée et à moins de 200 mètres, à débroussailler et à maintenir en état débroussaillé.

### Le débroussaillage :

- ralentit la progression du feu en le transformant en un simple feu courant ;
- diminue sa puissance, donc les émissions de chaleur et de gaz ;
- évite que les flammes n'atteignent des parties inflammables des constructions ;
- permet le confinement des occupants des constructions et habitations en dur ;
- améliore la sécurité des services d'incendie et de secours lors de leur intervention.

### En savoir plus ?

Retrouvez la vidéo d'information sur [www.herault.gouv.fr](http://www.herault.gouv.fr)



## ATTENTION CANICULE




### Buvez de l'eau et restez au frais



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches

+ Continuez à respecter les gestes barrières contre la COVID-19



Lavez-vous les mains régulièrement



Portez un masque



Respectez une distance d'un mètre

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations :  
0 800 06 66 66 (appel gratuit)  
[solidarites-sante.gouv.fr](http://solidarites-sante.gouv.fr) • [meteo.fr](http://meteo.fr) • #canicule

## LES BON GESTES EN PÉRIODE DE CANICULE

### Projet de complémentaire santé collective

Un organisme mutualiste propose aux habitants de Saint-Thibéry la possibilité d'adhérer à une offre de couverture santé collective à des tarifs de cotisations attractifs.

C'est une complémentaire santé comme les autres, à la différence qu'elle est négociée par l'organisme et réservée aux résidents de la commune. La municipalité se charge uniquement de communiquer l'information, de mettre les formulaires à disposition et de les collecter. Chacun reste libre d'adhérer à l'offre proposée, directement avec l'organisme mutualiste.

Si cette offre vous intéresse, procurez

vous le questionnaire mis à votre disposition à l'accueil de la mairie, à la pharmacie ou en téléchargement sur le site internet de la commune. Il vous suffit de le remplir et le retourner à l'accueil de la mairie.

L'organisme mutualiste invitera les personnes intéressées à une réunion d'information pour présenter les différents contrats envisageables, sans aucune obligation de souscription.

# LUTTER CONTRE LE MOUSTIQUE TIGRE



Il existe différents types de moustiques, dont l'*Aedes albopictus*, qui est aussi appelé moustique « tigre » à cause de sa silhouette noire et de ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes.

Le moustique tigre est avant tout source de nuisance : il pique le jour et sa piqûre est douloureuse. Il peut aussi dans certaines conditions particulières, transmettre la dengue, le chikungunya et le zika.

Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans les 13 départements de la région Occitanie

LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous pensez avoir observé un moustique tigre près de chez vous ? Signalez-le !

signalement-moustique.anses.fr

### LES BONNES RÉFLEXES À ADOPTER

Pour éliminer les larves de moustiques chez nous

Éliminer les endroits où l'eau peut stagner : petits débris, encombrants, déchets verts... Les pneus usagés peuvent être remplis de terre, si vous ne voulez pas les jeter.

Changer l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine ou, si possible, supprimer les soucoupes des pots de fleurs, remplacer l'eau des vases par du sable humide.

Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyer régulièrement : gouttières, regards, caniveaux et drainages.

Couvrir les réservoirs d'eau (bidons d'eau, citernes, bacs) avec un voile moustiquaire ou un simple tissu.

Couvrir les piscines hors d'usage et évacuer l'eau des baches ou traiter l'eau (eau de javel, gilet de chlore, etc.).

Éliminer les lieux de repos des moustiques adultes :  
- débroussailler et tailler les herbes hautes et les haies ;  
- élaguer les arbres ;  
- ramasser les fruits tombés et les débris végétaux ;  
- réchauffer les sources d'humidité (limiter l'arrosage) ;  
- entretenir votre jardin.

### Pourquoi les moustiques aiment-ils vivre près de nos maisons ?

**Le moustique qui vous pique est né chez vous !**

Près de nos maisons, les moustiques trouvent : de la nourriture pour leurs œufs, en nous piquant, des endroits pour pondre dans les eaux immobiles, des lieux de repos à l'ombre des arbres.

Le moustique tigre est fortement affilié à l'homme et il vit au plus près de chez nous. Il se déplace peu.

Il a besoin de petites quantités d'eau immobile pour se développer : des soucoupes de pots de fleurs, des vases et tout récipient contenant de l'eau.

Les produits anti-moustiques (insecticides et répulsifs) ne permettent pas d'éliminer durablement les moustiques.

Il est également nécessaire de limiter leurs lieux de ponte et de repos.



Délégation Occitanie

Un service d'écoute et de soutien psychologique à distance aux personnes en situation de handicap.

Composez le numéro gratuit : 0 800 11 10 09

Ce service est proposé dans le cadre des 10 mesures exceptionnelles d'urgence pour faire face à la crise sanitaire. Il est en complément des dispositifs d'information existants mis en place par le gouvernement, et des services de soutien psychologique destinés au tout publics.

Il est assuré par les structures suivantes : EHE, ADRH, APSH 34 et APAJH 09.

Vous êtes en situation de handicap et vous ressentez le besoin d'un soutien psychologique

dans la crise sanitaire que nous traversons ?

Quelle que soit votre situation, en emploi, à la recherche d'un emploi, travailleur indépendant, porteur d'un projet d'entreprise... L'Agefiph vous met en relation avec des psychologues de votre département.

Ce service est aussi destiné aux proches et aidants entourant les personnes en situation de handicap.

**Service disponible du lundi au vendredi de 9h à 18h et le week-end de 15h à 18h.**

VOUS AVEZ PARTAGÉ CETTE VIDÉO DES MILLIONS DE FOIS.  
**PARTAGER LA ROUGEOLE, C'EST BEAUCOUP MOINS DRÔLE...**



LA ROUGEOLE C'EST VIRAL.

LE VACCIN C'EST VITAL !

L'OCCITANIE, 1<sup>ère</sup> RÉGION TOUCHÉE PAR LA ROUGEOLE EN 2019  
La rougeole est 10 fois plus contagieuse que la grippe et concerne les adultes et les enfants. Elle peut entraîner une hospitalisation et des complications graves pouvant aller jusqu'au décès.  
VÉRIFIEZ SI VOUS ÊTES À JOUR DE VOS VACCINATIONS.

[www.alerterougeole-occitanie.fr](http://www.alerterougeole-occitanie.fr)



## SERVICE DES ENCOMBRANTS

Le service enlèvement des encombrants de l'Agglo se déplace à St-Thibéry tous les 2<sup>e</sup> mercredis du mois sur rdv. Si vous avez des encombrants contactez l'Agglo par téléphone au **04 67 90 90 74** pour convenir du jour et de la plage horaire du rendez-vous. Les objets doivent être déposés devant votre domicile, à la date et au début de la plage horaire de collecte convenus. Pendant la période de confinement de nombreux dépôts d'ordures sauvages ont été constatés. Ce comportement est INTERDIT et selon le type déchet et la façon dont il est sauvagement déposé, le détenteur peut être sanctionné par **une contravention de 1<sup>e</sup> à 4<sup>e</sup> classe, pouvant atteindre 75 000€**. La police municipale fera preuve de vigilance.

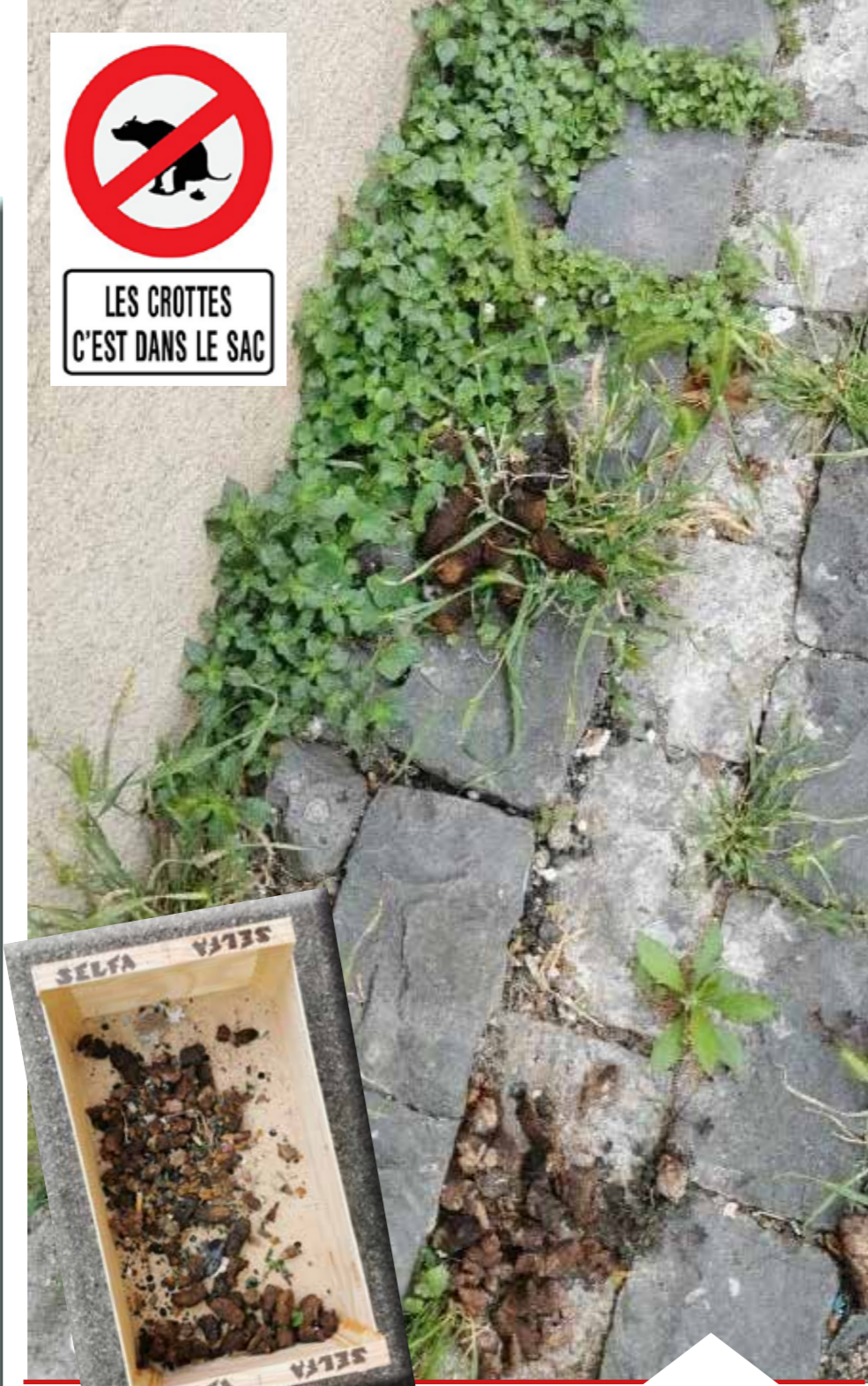


## NETTOYAGE DE LA THONGUE

La rivière Thongue entre dans le domaine de compétence de l'agglo. Dans ce cadre d'une déclaration d'intérêt général (DIG) la régie va intervenir dans les semaines à venir depuis la limite de Montblanc et jusqu'au pont de la RD13 afin de retirer les embâcles et arbres morts/penchés/déstabilisés et collecter les déchets. Un courrier d'information des riverains a été envoyé. Sur le fleuve une campagne de travaux partant de la confluence de la Thongue et jusqu'à l'autoroute A9 débutera à la mi-juillet via une entreprise spécialisée.

## BIOCARBURANT SUR LA LIGNE 5

Le Groupe Keolis qui exploite le réseau de transport de l'agglo «Cap'bus», et l'agglo Hérault Méditerranée recherchent des solutions alternatives au gazole. Le choix s'est porté sur l'utilisation d'un bio-carburant d'origine française cultivé en Occitanie : **l'Oleo 100**. Une cuve d'Oleo 100 a été installée sur le dépôt de Car Postal pour procéder à une première expérimentation sur un bus de la ligne 5 du réseau Cap'Bus. Cette ligne relie Agde à Pézenas, en desservant les communes de Vias, Besan, St-Thibéry et Néziguan l'Evêque.



# STOP AUX DÉJECTIONS CANINES

Les déjections canines reviennent **L**en force souiller les rues et trottoirs de notre beau village.

Par mesure d'hygiène publique, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics et les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines.

Des distributeurs sont à votre disposition dans le village (si vous constatez des distributeurs vides, n'hésitez pas à nous le signaler).

En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une **contravention de 1<sup>e</sup> classe (35€)**.

Les chiens vagabonds, quant à eux, pourront être capturés par la fourrière et conduits à la SPA.

Merci pour votre civisme !



## Le carnaval 2020

La semaine du carnaval s'est déroulée du 3 au 7 mars. Nous avons commencé par un Balèti toujours très convivial, mêlant les générations, animé par Audrey de l'association Honorine. Ensuite la soirée déguisée du 6 mars puis la journée Carnaval, le 7 mars. Les danses folkloriques du matin réalisées par les élèves des écoles maternelle et élémentaire ont ravi les parents venus nombreux. L'après-midi, le soleil et la bonne humeur ont rythmé le cortège des chars toujours plus beaux chaque année. Une surprise en fin de journée a enchanté petits et grands avec des litres de mousse déversés par le char "Années 80". Bravo aux anciens et aux jeunes qui ont préparé Bacchus et le Poulain. Les Amis du Carnaval remercient tous les participants pour la réussite de ces événements ! Nous avons eu la chance de faire la fête juste avant la crise sanitaire... On vous dit, à l'année prochaine !

## LE CLUB DE KARATÉ-TAÏ CHI FERA SA RENTRÉE JEUDI 10 SEPTEMBRE



C'est dans son dojo nature, sur cette excellente pelouse du stade annexe utilisé depuis la sortie du déconfinement, que le club a parachevé sa saison le 4 juillet par le traditionnel passage de ceintures. Moment important pour nos karatekas, qui a clôturé cette drôle de saison polluée par ce satané covid. Nous avons eu affaire à des prestations remarquables, en particulier pour les seniors Franck et Marie ROMAIN, nos sympathiques viticulteurs, qui arboreront une nouvelle ceinture bleue lors des prochaines séances. Bravo à tous !

Le karaté est en vacances. Cependant, à la demande de nos passionnés, quelques séances sont prévues pendant l'été pour garder le lien. Le karaté débutera sa prochaine saison sportive 2020/2021 **le jeudi 10 septembre** toujours à l'espace Cessero (Grand Rue). Jeudi : de 17h30 à 18h30 (enfants à partir de 6 ans) ; de 18h30 à 19h30 (ados) ; de 19h30 à 20h30 (adultes) et à partir de 20h30 (tai-chi). Renseignements et inscriptions : **06 82 86 02 52**

Didier POSTIAUX  
13

## ASSOCIATION DU PATRIMOINE

Étant donné les circonstances, l'association est en sommeil. Toutefois, nous ne nous endormons pas totalement. Notre ami Philippe Ferrer nous a généreusement cédé les documents qu'il a patiemment collectés aux archives départementales. Chacun chez soi, nous en étudions une partie. Ces documents concernent les dernières heures de notre abbaye, le départ des moines, la vente des biens...

**Des documents sur nos cours d'eau**  
D'autre part, avant le confinement, nous avons choisi le thème d'une expo photos pour les journées du patrimoine de septembre (si cela est possible) : «Saint Thibéry au fil de l'eau». Ghislaine Montaulon s'est chargée de scanner les photos en notre possession sur la Thongue, l'Hérault et tous les événements qui en découlent (pêche, capelet et course aux canards du 14 juillet, lessives et baignades d'antan, lutte contre les inondations, les ponts)... Nous sommes toujours preneurs de documents concernant nos deux cours d'eau. Si vous le souhaitez, vous nous les prêtez afin de les scanner et nous vous les rendrons le plus rapidement possible. Vous pouvez contacter Ghislaine Montaulon, Annie Vernières ou Elisabeth Puy. Merci !

**Consultez notre page Facebook !**  
Nous avons créé une page Facebook : [assopatrimoine.stthibery](https://www.facebook.com/assopatrimoine.stthibery), que nous alimenterons au fur et à mesure de nos activités. Jusqu'à présent, Fanny Thuries se chargeait de ce travail. Hélas, elle a quitté le village nous privant ainsi de sa gentillesse et de ses compétences. Nous la remercions pour son investissement au sein de l'association et sa chaleureuse présence. Nous garderons le contact et peut-être ferons-nous des échanges patrimoniaux avec le Piémont où elle réside désormais.

## RENTRÉE EN OCTOBRE POUR LE CLUB DE L'AMITIÉ

Suite à la pandémie du COVID-19, obligeant le club à respecter les règles de sécurité et de confinement, pour le bien-être de chacun, les prestations prévues en mars, avril et mai ont été annulées. Si tout va bien le club reprendra son activité normale en octobre pour bien finir l'année 2020 en toute convivialité. En attendant, prudence et à bientôt. Contact : 07 68 67 60 09 [clubdelamitie34@gmail.com](mailto:clubdelamitie34@gmail.com)

## VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Quel est selon vous l'endroit, l'édifice ou l'objet le plus emblématique et identitaire de Saint-Thibéry ?

Envoyez vos réponses par mail à [communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr)



J. Augé, maire, entouré des conseillers départementaux J. Garcin-Saudo et V. Gaudy

## PRÈS DE 2000 MASQUES DISTRIBUÉS

Le 11 juin dernier les conseillers du département de l'Hérault, Julie GARCIN-SAUDO et Vincent GAUDY, sont venus livrer personnellement les masques à la mairie de Saint-Thibéry. Près de 2000 masques ont été distribués aux Saint-Thibéryens.

Ces masques barrières répondent aux normes AFNOR et de CATEGORIE I avec une capacité de filtration supérieure à 90%. Le fournisseur ÉMINENCE a reçu l'agrément de l'État pour un niveau supérieur de résistance. Ils sont certifiés par la Direction Générale de l'Armement pour résister à 40 lavages. Au-delà de ces 40 lavages, la capacité de filtration pourrait être inférieure à 90% mais suffisante pour que les masques barrières soient toujours de CATEGORIE 1 ou 2 (capacité de filtration supérieure à 70%). Le port du masque reste une nécessité afin de limiter la propagation de la COVID-19.

Si vous n'avez pas pu venir lors des permanences de remise des masques, rendez-vous à l'accueil de la mairie avec une pièce d'identité, votre livret de famille et un justificatif de domicile.



À Saint-Thibéry il existe à ce jour 6 quartiers «voisins vigilants et solidaires». Cette plateforme communautaire permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages de manière simple et gratuite. En cas de problème, vous êtes alerté par SMS.

Si vous souhaitez en savoir plus, contactez Francis Duquenne, conseiller municipal délégué à la sécurité. Tél. : 06 28 91 23 99.

## MES VOISINS CES HÉROS

Gilbert COSCOLLA et Thierry RAYNAUD ont sauvé la vie de Jésus LOPEZ



De gauche à droite : Gilbert COSCOLLA, Jésus LOPEZ, Thierry RAYNAUD

On parle souvent de querelles de voisinage, pourtant, votre voisin pourrait un jour vous sauver la vie ! C'est ce qui est arrivé à Jésus LOPEZ le 8 juin dernier à Saint-Thibéry. Victime d'une violente crise d'épilepsie, Jésus LOPEZ s'écroule à son domicile et perd connaissance. Affolée, son épouse fonce chercher de l'aide chez son voisin. Gilbert COSCOLLA (70 ans) et son beau-fils Thierry RAYNAUD (54 ans) se précipitent au chevet de la victime tout en appelant les pompiers. Jésus, inanimé au sol, a le teint bleu et ne respire plus. Guidés au téléphone par le médecin des pompiers, Gilbert et

Thierry se lancent dans un massage cardiaque avec l'espoir de ranimer Jésus. Après quelques minutes l'homme reprend des couleurs. Le médecin préconise alors de le positionner en PLS (position latérale de sécurité), mais le visage bleuit à nouveau. Le massage cardiaque reprendra jusqu'à l'arrivée des secours. Grâce au sang-froid, à l'abnégation, au courage, au comportement héroïque de Gilbert COSCOLLA et de Thierry RAYNAUD, aujourd'hui Jésus LOPEZ va bien. Ils lui ont tout simplement sauvé la vie. Une belle leçon de courage, de solidarité et d'humanité !

## STATIONNEMENT DES RIVERAINS

Les problèmes de stationnement sont de plus en plus nombreux dans le centre du village. D'une part le nombre de véhicules par foyer augmente, d'autre part, afin de garantir l'accès aux véhicules de secours, certaines zones sont désormais interdites au stationnement (rue de la République, rue du Mailh par exemple).

Dans un esprit de civisme et de mieux vivre ensemble, nous recommandons aux personnes qui ont la chance de bénéficier d'un garage de rentrer leur véhicule afin de libérer des places pour ceux qui n'en ont pas. Le parking de la Cave et le boulevard de la Digue restent des endroits à privilégier pour vous garer.

## SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Depuis le 28 mai, pour la sécurité en raison de l'étroitesse des voies, il est interdit par arrêté municipal de tourner à gauche pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes de la route de Bessan vers la rue Robert Belaman.

## RÉSIDENCES MOBILES ET CARAVANES

La municipalité a pris un arrêté qui interdit aux gens du voyage de stationner sur le territoire de la commune du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2020. Les résidences mobiles et caravanes ne peuvent stationner en dehors des aires aménagées de l'agglomération Méditerranée.

## ENQUÊTE PUBLIQUE

Suite à la demande de permis de construire pour la création d'une centrale photovoltaïque au lieu-dit « La Potence» (emplacement de l'ancienne déchèterie) par la Société CS La Potence (TOTAL QUADRAN), une enquête publique aura lieu du 10 juillet au 10 août.

Le dossier est consultable :

- à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 15h à 18h) ;
- sur le site internet des services de l'État : <http://www.herault.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Enquetes-publiques2/PHOTOVOLTAIQUE/SAINT-THIBERY> ;
- sur le site internet : <https://www.registre-numerique.fr/cs-la-potence> ;
- au moyen du point numérique pour les usagers dans le hall d'accueil de la Préfecture de l'Hérault, à Montpellier du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 (Arrêté préfectoral sur [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr))

## LE GÎTE DU BAROULET

Le gîte du Baroulet (accueil des pèlerins) est provisoirement fermé en raison des mesures sanitaires liées à la COVID-19.



## NOUVEAU À SAINT-THIBÉRY !

Restaurant - Bar à tapas Le 10vin café

Le café Rouquet est devenu le 10vin café. La nouvelle équipe vous accueille 3 place du marché tous les jours sauf le lundi. Les contacter : 06 15 82 23 64 [le10vincafe@gmail.com](mailto:le10vincafe@gmail.com)



## Société ECO BAT Confort

Spécialisée dans le domaine de la véranda, de la pergola, de l'abri voiture et des garages ossature bois, la société ECO BAT CONFORT s'est installée 16 rue Ricardo mazza à Saint-Thibéry. Devis gratuit au 04 67 00 31 79 ou par mail : [ecobatconfort34@gmail.com](mailto:ecobatconfort34@gmail.com)

## PRÊT DE SALLES ET MATÉRIEL

Pour limiter la propagation du virus de la Covid-19 dans le contexte de crise sanitaire actuel, le service municipal de prêt de tables, de chaises et de la salle des fêtes est suspendu jusqu'à début septembre.

Cap bus  
A télécharger d'urgence !  
Où est mon bus ?  
Avec l'application Zenbus, géolocalisez votre bus en temps-réel pour connaître l'heure exacte de son passage à votre arrêt !  
www.capbus.fr

## PUBLICATIONS ÉTAT-CIVIL ET PROTECTION DES DONNÉES

Dans le cadre de la règle RGPD (règlement sur la protection générale des données) les publications de données d'état civil sont communicables uniquement après accord des personnes concernées.

### À PARTIR DU PROCHAIN JOURNAL

Si vous souhaitez publier une naissance, un mariage ou un décès, il faudra désormais remplir un formulaire qui vous sera remis à l'accueil de la mairie ou sur demande par mail ([communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr)).

Plus d'informations : 04 67 77 80 57



Livio AUBRUCHET, Elya AUXERRE, Nell BARBÉ, Morgan BEAUMONT, Isaac BELNARD, Léane COSTE, Valentin COSTET, Ruben COUTO, Charly DUPONT, Éléna FROMENTIN, Paloma IBANES, Téliou KRAUZ, Maxence MNE-MOSYNE, Manon MORENO-BRESSON, Ayden PASTOR, Liam RANC, Livio SCARAMOZZINO, Nina VIGNAL



Mireille ALIBERT, Serge BILLION, Maryse BOIX, Jean BOYÉ, André COMIN, Georgette RHUL, Marcel ROMAIN

## LES REGISTRES DU CIMETIÈRE

Les services de la mairie mettent à jour les registres des concessions du cimetière du village : il s'agit d'identifier tous les ayants droit des caveaux.

Si votre famille est propriétaire d'une sépulture, nous vous invitons à contacter la mairie (courrier, mail, accueil) en précisant l'emplacement de la concession.

Renseignements : 04 67 77 80 57



**ÉTÉ 2020 : FESTIVITÉS ANNULÉES**

En raison de la crise sanitaire, afin de garantir votre sécurité, la municipalité et les associations ont décidé d'annuler les festivités de l'été :

- Les 4 marchés festifs
- La fête républicaine du 13 juillet
- La féria
- Le loto en plein air
- Le festival de Jazz

Nous espérons pouvoir vous proposer une belle manifestation lorsque le danger de la propagation du virus COVID-19 sera écarté.

**AOÛT**

**Jeudi 13 août**

10h30 parvis de l'abbatiale

**VISITE COMMENTÉE DU VILLAGE**

Organisée par l'Office du Tourisme Cap-d'Agde-Méditerranée. Les mesures barrières seront appliquées selon les directives gouvernementales.  
Tél. : 04 67 98 52 69.

**SEPTEMBRE**

*Selon les directives gouvernementales*

**Samedi 5 ou 12 septembre**

17h place de la mairie

**FORUM DES ASSOCIATIONS**

Rencontre avec les associations du village, présentation de leurs activités et inscriptions.

**Samedi 19 et dimanche 20 septembre**

Salle des fêtes

**JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

Exposition et animations.  
Programme à consulter prochainement sur [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr).



**Horaires de la poste**

Depuis le 29 juin, le bureau de poste de Saint-Thibéry est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h. Fermé le samedi.

**Horaires de la mairie**

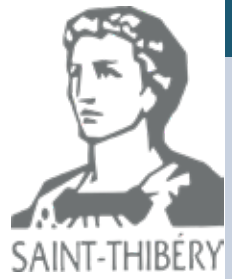
**ACCUEIL**

Du lundi au vendredi  
8h30-12h et 15h-18h



Tél. : 04 67 77 80 57  
[communication@saint-thibery.fr](mailto:communication@saint-thibery.fr)

# AGENDA



**Permanences du RAM**

Le relais des assistantes maternelles poursuit son activité à Florensac jusqu'au 31 juillet 2020.

**Permanence physique**

Accueil sur rendez-vous le jeudi de 14h à 17h.

Autres demandes familles et professionnels : contacter l'animatrice du RAM d'Agde au :

CCAS d'Agde

Tel : 04-67-94-60-60

Du lundi au vendredi :

9h30/12h30 - 13h30/17h30

**Animations et ateliers**

Une reprise d'activité est envisagée depuis le 6 juillet 2020, selon un planning transmis aux assistantes maternelles des communes adhérentes des RAM d'Agde et Florensac.

**Aides aux entreprises**



**COVID-19 : MESURES D'AIDES DE L'AGGLO HÉRAULT MÉDITERRANÉE**

> **Exonération de 50% de la taxe foncière** des entreprises (TFE) du tourisme pour 2020.

> **1,6 M€ pour nos entreprises avec le fond d'aide L'OCCAL** pour les secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat de proximité (dépôt des dossiers du 4 juin au 31 décembre 2020 avec une rétro-activité pour la période mars/ avril).

> **Exonération de 50% de la redevance spéciale du Sictom** pour 2020.

> **Cellule de soutien aux entreprises** pour les accompagner dans les démarches et les renseigner sur les dispositifs d'aides. Contactez la :

**Numéro vert (gratuit) : 0 801 902 534**

**Mail : [economie@agglohm.net](mailto:economie@agglohm.net)**

**Médiathèque**

**TEMPS JEUX**

Les jeudis de 17h à 18h30 :

- 3 et 17 septembre, 1<sup>er</sup> et 15 octobre
- 5 et 19 novembre, 3 et 17 décembre

**HORAIRES HEBDOMADAIRES**

Mardi, mercredi, vendredi :

De 10h à 12h et de 14h30 à 18h30

Jeudi : De 14h30 à 18h30

Fermée lundi et samedi

**Les gestes barrières à respecter :**

- Port du masque obligatoire.
- Utilisation du gel hydroalcoolique avant d'entrer.
- Retour de documents : entrée côté pharmacie
- Emprunt de documents : entrée principale

**Coordonnées :**

Place Francis Laurent - 34630 St-Thibéry.

Téléphone : 04 67 09 98 41

Contact : Béllières Bénédicte

Mail : [b.bellieres@agglohm.net](mailto:b.bellieres@agglohm.net)

Mail : [mediatheque@agglohm.net](mailto:mediatheque@agglohm.net)

**Période de chasse**

La période d'ouverture générale de la chasse à tir est fixée, pour le département de l'Hérault, du 13 septembre 2020 au 28 février 2021 inclus. Retrouvez l'arrêté préfectoral sur [www.ville-saint-thibery.fr](http://www.ville-saint-thibery.fr).

**Numéros utiles**

**POMPIERS**

**18**

**SAMU**

**15**

**PHARMACIE DE GARDE**

**3237**

**GENDARMERIE**

**04 67 98 13 65**

**ASTREINTE EAU**

**06 28 53 48 85**